

# LE CONQUET

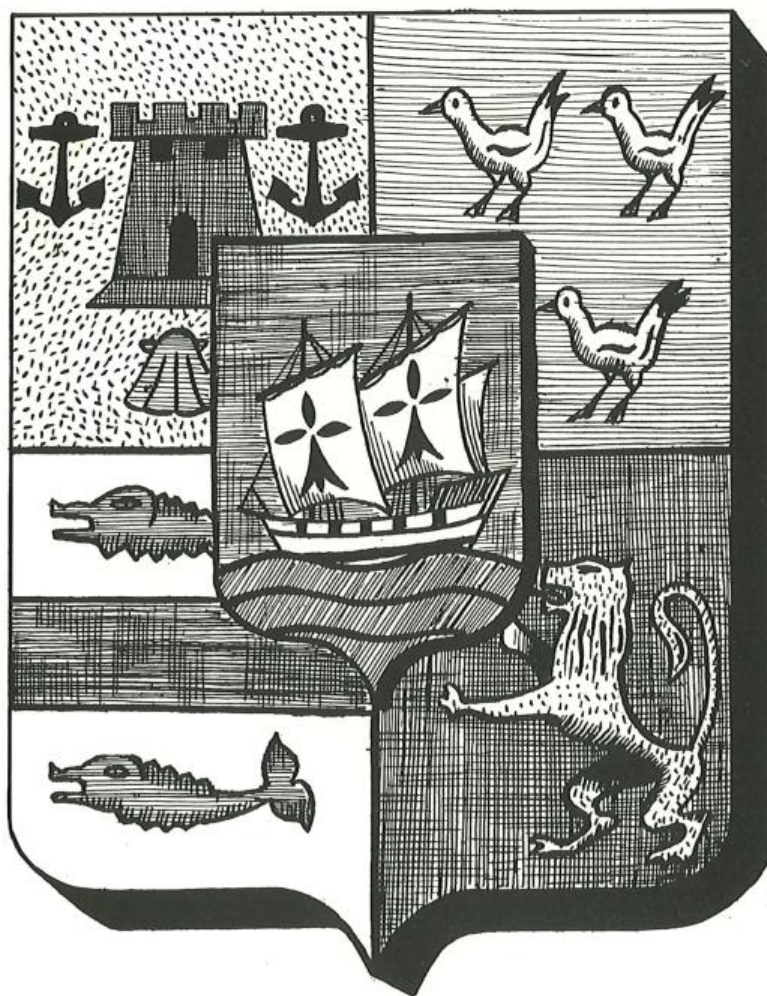
de Penzer... à Kermorvan

## Sommaire

\*\*\*\*\*

- Le mot du Maire
- La vie associative
- Informations diverses
- Etat Civil
- Histoire des phares

**Bulletin Communal**



N° 17

Juin 1981

## LE MOT DU MAIRE

\*\*\*\*\*

Le CONQUET grâce à son littoral découpé, ses plages nombreuses et variées, son port et sa zone verte naturelle de Kermorvan et des Blancs-Sablons offre un attrait touristique considérable.

Dans quelques jours, avec les vacances scolaires, les congés payés et je l'espère le soleil, les résidences secondaires vont s'ouvrir et les enfants du Pays qui ont dû quitter leur terroir pour aller travailler sous d'autres cieux vont revenir passer quelques semaines en famille.

Avec l'arrivée des touristes, notre commune va donc comme chaque été sortir de son train-train habituel et connaître une activité débordante.....

Cet afflux de population n'est cependant pas sans poser quelques problèmes : circulation intense ; stationnement difficile ; attente dans les commerces ; vie locale quelque peu bouleversée.....

J'apprends que l'un des bateaux de la S M D va être basé au CONQUET toute la saison. Ceci ne fera qu'accroître les difficultés de stationnement que j'ai déjà eu l'occasion de dénoncer auprès des instances départementales. Je crois savoir que les écoles privées envisagent d'ouvrir à nouveau leurs portes aux voitures des vacanciers des îles ; cette heureuse initiative permettra, du moins en partie, de résorber ce trop plein de voitures.

Pour ce qui est du camping, la mise en service de deux nouveaux blocs sanitaires et de nouvelles alvéoles au terrain municipal va porter sa capacité d'accueil à plus de 400 installations ! Près de 150 emplacements sont déjà réservés. Le nombre et l'origine de ces réservations qui viennent des quatre coins de France et même de l'étranger témoignent de l'excellente impression qu'en ont ramené les campeurs de l'an dernier et laissent espérer pour l'avenir un coefficient de fréquentation favorable.

Pour répondre à un certain nombre de demandes et élargir ainsi la capacité d'accueil de la commune, nous acceptons pendant les mois d'été sur le terrain du Théven des caravanes à louer.

Les personnes qui disposent de caravanes momentanément inoccupées et qui voudraient les mettre à la disposition de campeurs éventuels peuvent le faire savoir en mairie.

Un point noir : Le camping "sauvage" ou "libre".

Malgré nos recommandations répétées, de trop fortes concentrations de tentes et caravanes sont encore constatées. A une ou deux exceptions près, aucun terrain n'a été équipé d'installations sanitaires sommaires exigées. Si le camping sauvage reste toléré cette année dans les même zone que l'an passé, il faut savoir que le conseil municipal compte tenu de l'extension du terrain existant et de la création probable d'une nouvelle aire de stationnement, a décidé pour des raisons qu'il est facile de comprendre de l'interdire à partir de 1982 entre la route départementale 789, la route touristique et la cote depuis Kerjean jusqu'à Penzer.

Il est évident par ailleurs que les règles de stationnement de tentes et de caravanes sur terrains privés devront être rigoureusement observées ne serait-ce que pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

Avant que le prochain bulletin communal ne paraisse, il est probable que l'aspect de l'entrée de la ville aura changé. Mes démarches auprès de la Préfecture pour trouver une solution au problème des bâtiments de l'ancienne gare ont enfin abouti. Cette affaire sera étudiée par la commission immobilière départementale le 30 Juin. Ces bâtiments risquent donc d'être démolis assez rapidement.

En souhaitant la bienvenue à tous nos visiteurs, je forme des vœux d'agréables et fructueuses vacances à ~~nos~~ nos scolaires et à tous les travailleurs et je dis bon courage à tous ceux et celles à qui la saison va apporter un surcroît de travail et de soucis.

F. LE BORGNE  
Maire du CONQUET

## LA VIE ASSOCIATIVE

\*\*\*\*\*

A.S.C. RUGBY

Pour finir sa saison, l'équipe de Rugby a effectué un tournoi en Belgique, à Dinant plus précisément.

Malgré les fatigues du voyage et les nombreuses absences, pas moins de dix titulaires n'avaient pu faire le déplacement, l'équipe eut un comportement honorable perdant 4-0 contre DINANT, 22-18 contre REVIN et 24-10 contre GIVET. A noter une transformation réussie par Pascal LISI, et 2 essais de Didier LE GALL, qui viendra renforcer notre équipe la saison prochaine. Bref, ce voyage bien que trop court a encore ouvert aux rugbymens Conquétois de nouveaux horizons.

En 81-82, le rugby vivra encore et les projets sont déjà nombreux. Tout d'abord, le 15 août : récital Yvon ETIENNE, chanteur et rugbysman, puis au week-end Pascal déplacement à LLANDEILO. Egalement venue des Belges au CONQUET en fin de saison et inauguration du terrain des Blancs-Sablons etc...

D'autre part cinq joueurs : Pascal LISI, Alain QUELLEC, Didier ROLL, Bernard PIRIOU et Christian GAMBOLFO sont inscrits au stage d'initiateur qui aura lieu à Dinard début Septembre. Voilà qui va étoffer l'encadrement, chose nécessaire pour s'occuper de l'école de Rugby et des 3 équipes : minimes, juniors et séniors.

Donc le rugby se développe et pour cela il fait appel aux joueurs dirigeants et supporters, à toute personne intéressée afin que le club se structure, continue à progresser sur le terrain et à offrir à ces joueurs et supporters de nombreux voyages dans le monde du rugby.

\*\*\*\*\*

Mieux connaître le Rugby Conquétois

§ René TALEC / numéro 9 et pour la saison prochaine capitaine de l'équipe séniors. Toujours au four et au moulin, il est l'un des meilleurs et aussi, des plus combattifs. Peut être appelé à jouer à une autre place dans l'avenir, où il devrait s'imposer par son caractère comme le véritable patron du quinze Conquétois.

§ Jean-Yves FLOCH / numéro 9 et pour la saison prochaine capitaine de l'équipe juniors. Vif et adroit il a tout pour devenir un bon demi de mêlée, à condition de travailler sa technique. Il sera capitaine d'une équipe juniors sur laquelle mise beaucoup Ariel STRABONI qui s'y consacrera la saison prochaine à temps complet.

En fin Joël LE BRIS, qui cette saison a été et de loin le meilleur marqueur d'essais et qui malheureusement sera absent en 81-82 pour raisons professionnelles. dommage car il n'aurait pas déparé dans une équipe Conquétoise qui vu le recrutement effectué devrait jouer un rôle intéressant dans un championnat resserré géographiquement, à condition toutefois de trouver les piliers qui font défaut.

\*\*\*\*\*

...

## JUMELAGE

Les fêtes du jumelage se sont déroulées à LLANDEILO du 1er au 5 mai, avec comme point culminant la journée du 5 mai.

Le groupe Conquétois fort de 53 personnes débarqua à Plymouth le 30 avril au matin après une traversée très calme. La visite de la ville miniature de Babacombe près de Torquay, et le repas dans un motel près de l'autoroute coupèrent agréablement ce long voyage de 370 kms en autocar. Beaucoup de monde nous attendait au "Civic Hall" ou une collation fut servie.

Le lendemain 1er mai, voyage au centre du Pays de Galles. Sur notre route, un spectacle féérique le barrage de Pyader, débordant sur toute sa longueur et se présentant comme un immense voile blanc dans un décor de forêts et de montagnes verdoyantes ou paissent des milliers de moutons. Ce voyage dura toute la journée. Le soir, nous sommes invités par groupes aux quatre coins de la ville avec nos hôtes respectifs dans des familles qui avaient désiré héberger des Conquétois, mais nous n'étions pas assez nombreux pour satisfaire toutes les demandes. Soirée mémorable et pleine de gaieté qui se prolonge tard dans la nuit. Ceux qui passèrent cette nuit chez Alan LEWIS ne l'oublieront sans doute pas.

Le samedi 2 mai, journée calme, exposition à la bibliothèque municipale d'objets communs à la Bretagne et au Pays de Galles à travers les siècles. L'après midi à 17 heures Monsieur LAE dit la messe à la chapelle. Le soir Grande réception au manoir de Glansevin où John et ses chanteurs et danseurs, tous fermiers de la région animent un repas typiquement gallois.

Dimanche matin 3 mai, cérémonie de signature des pactes d'amitiés des villes jumelées par les deux présidents, à l'église anglicane, en présence des autorités de la commune et du Comité.

Le soir concert à Capel Newydd. La chorale, c'est la foule, très nombreuse, il n'y a plus une place de libre, et cette foule est menée dans ses chants par un habitant d'une commune voisine, maître de chorale à la R.B.C. il est venu tout exprès de Londres pour cette soirée. Les chants durent près de deux heures. Ensuite les trois écoles présentent leurs chorales d'enfants. Chaque école a composé sa chanson sur le jumelage, et l'a mise en musique, c'est naturellement en gallois, on comprend cependant fréquemment ces mots : CROESO LE CONQUET : bienvenue LE CONQUET

Les enseignants sur notre demande vont enregistrer ces trois chants et nous expédier les cassettes.

Lundi 4 mai, à 10 heures exposition de peintures au Civic Hall. Les trois écoles présentent des oeuvres des enfants de 11 à 14 ans, toujours sur le thème du jumelage. Il y a en tout 120 dessins ou peintures. Le classement a été fait la semaine précédente par une commission d'enseignants et d'autorités du Comité. Le tableau gagnant le 1er prix représente à gauche la Bretagne, à droite le Pays de Galles entre les deux la mer peuplée de bateaux de pêche et un ferry boat qui relie les deux pays. A l'emplacement du CONQUET, une petite enclave avec 4 tombes ; ce sont les tombes à Lochrist des 4 aviateurs tombés à PORSLOGAN pendant la guerre et massacrés sur le sable par les allemands l'un des 4 hommes était gallois.

Le premier prix, une belle poupée de Plougastel habillant une lampe de chevet fut offert par le comité de jumelage du CONQUET à la gagnante.

Ce même jour, lundi 4 mai à 13 heures 15 commence le grand défilé à travers les rues de la ville entraîné par la fanfare du Welsh régiment. Le Comité de LLANDEILO nous avait demandé d'apporter des costumes bretons. Nous étions une vingtaine à en porter Costumes du CONQUET en majorité mais aussi de PLOUGASTEL et d'OUESSANT Nous remercions vivement les personnes qui prêtèrent coiffes, chapeaux à guides costumes d'hommes, châles et tabliers brodés, spécialement les Viltansous qui en fournirent un grand nombre.

Le parc municipal fut inauguré au départ du défilé, il s'appelle aujourd'hui "Par LE CONQUET". Puis les plaques du jumelage furent dévoilées aux entrées de la ville. Après une marche de près de 2 kilomètres, nous nous retrouvions une fois de plus au Civic Hall pour la signature des pactes, cette fois par les deux maires.

Ce pacte du jumelage fait à LLANDEILO par LEUAN REES sera exposé en permanence à la bibliothèque municipale. C'est une merveille. Il est écrit en gothique sur une peau de veau, en 4 langues comme le nôtre. Les triskells, hermines et dragon gallois qui le décorent sont en feuille d'or. Je recommande à tout Conquétois de passage à LLANDEILO d'aller l'admirer.

la Journée et le séjour sont clôturés le soir par un grand diner dansant, toujours au Civic Hall. Ce bal se termine très tard dans la nuit. Le plus dur reste maintenant à faire, se lever car nous quittons LLANDEILO à 6 heures du matin pour Plymouth.

Dans le cadre du jumelage, Madame Raymond CASTEL organise une "soirée films" chez elle au "Pen ar Ped" le vendredi 3 juillet à 21 heures. Elle invite toutes les personnes ayant assistées aux cérémonies à LLANDEILO et leur demande d'apporter les photos prises, à cete occasion.

TENNIS

Le championnat de tennis est terminé.

Un bref rappel des classements :

L'équipe masculine se classe première et accède à la 4ème division.

L'équipe féminine termine également en tête de sa poule, elle montera donc l'année prochaine d'un échelon.

L'équipe cadets a lutté de toutes ses forces pour terminer 4ème, elle fera mieux l'année prochaine.

Notre tournoi interne a vu la victoire d'Anne LE QUINIO en simple Dames et de Pierre-Yves MERCUR en simple Messieurs.

Tous ces résultats ont contribué à relancer l'intérêt du Tennis, une seconde équipe masculine s'inscrivant en championnat pour la saison 81-82.

La section Tennis compte 100 adhérents et nous invitons fortement les jeunes à s'y insérer, les cours dispensés par un éducateur qualifié permettent d'apprendre une technique souvent galvaudée.

Les conditions pour s'inscrire sont simples et peu onéreuses ; jugez-en il faut compter 150 à 200 FR\$ pour un équipement complet, Chaussures, short, et raquette la cotisation s'élève à 50 FR\$ pour l'année, donc contrairement à certaines idées reçues, le tennis est un sport comme les autres. Aussi faut-il le traiter sur un plan d'égalité. Le tennis doit se démocratiser le plus possible, c'est la tâche essentielle définie par les dirigeants de la Section tennis du CONQUET.

\*\*\*\*\*

;;

Soirée LOTO

Hiver 1981, long, noir.....

9 Mai 1981, soirée loto à Beauséjour, note de gaieté dans LE CONQUET, 200 personnes environ se sont retrouvées. L'ambiance chaleureuse et les nombreux lots distribués aux gagnants (dont 1 poste de télévision) ont réjoui les coeurs.

Au comité de nouveaux membres : Madame NORMAND, Raymonde BAUCHER, Madame BOSSARD, Mademoiselle ROANN et j'en passe, ont par leur travail et leur dévouement assuré le succès de cette soirée qui nous l'espérons se renouvellera.

Le 27 juin 1981 à 21 heures cinéma Pen ar Bed soirée enfantine avec Maxime PILOLOT

Raymonde CASTEL avec le dévouement qu'on lui connaît prépare les enfants.

Le bal du 14 juillet est devenu traditionnel au CONQUET et un orchestre l'animerá.

Madame DECHATRE continue à s'occuper activement de la piscine.

le comité des loiris serait heureux de se faire de nouveaux membres et amis.

\*\*\*\*\*

PISCINE

L'année s'est bien passée et 25 de nos jeunes sont venus régulièrement. 14 d'entre eux dont les noms suivent ont été récompensés par l'obtention d'un brevet de natation. Nous les félicitons.

Lors de la prochaine saison 81/82 certains rentrant en classe de 6ème ne pourront plus venir, mais nous comptons sur la jeune relève à partir de 5 ans.

BREVET DE NATATION

LARSONNEUR	Yannick	500m
GRALL	Philippe	100m
LARSONNEUR	Katell	100m
TANTOU	Christine	100m
GELBART	Christelle	50m
GRALL	Karine	50m
GUEGUEN	Xavier	50m
GULLY	Fabrice	50m
RIOU	Armelle	50m
SANQUER	Thierry	50m
LOAEC	Christine	25m
LOAEC	Gwénaëlle	25m
VAILLANT	Loïc	25m
TANGUY	Patrick	50m

\*\*\*\*\*

Sortie des Mouëttes du 9 et 10 juin

Le mardi 9 juin les Mouëttes se rassemblent au nombre de 50 sur la place de Llandeilo pour prendre le départ pour le Golfe du Morbihan.

Départ du CONQUET à 8h35 le chauffeur nous laisse la surprise pour l'itinéraire à suivre. C'est ainsi que nous arrivons à Sainte-Anne d'Auray à 11 h 35 pour y rester jusqu'à 12 h 45 où chacun dispose de son temps à sa façon (visite de la cathédrale, de la fontaine et achats de petits souvenirs). Nous reprenons la route pour Crach à 12 h45 où nous attendait un excellent repas.

...

L'après-midi nous repartons pour la visite de la Trinité sur mer, Carnac et ses menhirs, Presqu'île de Quiberon

Visite également d'un superbe bateau (Le Galion) entièrement agencé en coquillages avec des scènes représentant le Japon, Venise et diverses autres. Ce bateau a demandé 8 années de travail, à Monsieur SAM LE ROL et ses enfants.

Retour à Crach à 18 h 45 pour le diner. Et pour terminer la journée le chauffeur très aimable nous envoie pour une petite promenade à Locmariaquer jusqu'à 22 h30 heure à laquelle chacun était content de trouver un bon lit.

Deuxième journée : Petit déjeuner à 8 h30. Départ pour Combeau pour embarquer sur la vedette pour faire le tour du Golfe du Morbihan. Promenade appréciée par tous vu le temps magnifique que nous avons eu la chance d'avoir. Nous débarquons sur l'île d'Artz pour déjeuner pour reprendre le bateau à 15 h.

Revenus sur la terre ferme, nous reprenons la route du retour en faisant toutefois un très court arrêt à Edern pour un petit dîner de clôture.

Et de nouveau route sur LE CONQUET et comme en France tout finit par des chansons c'est dans la joie que nous arrivons sur la place de Llandeilo à 22 h 30 où chacun se quitte en faisant des projets pour la prochaine sortie.

\*\*\*\*\*

### Gymnastique féminine

La gymnastique féminine au CONQUET se porte bien, de nouvelles sportives sont venues grossir l'effectif.

La sortie annuelle s'est déroulée Vendredi 5 juin à Huelgoat dans une très bonne ambiance.

Malgré le temps pluvieux, toutes les participantes sont rentrées boueuses, fatiguées et ravies.

Rappelons que les séances ont lieu le mardi de 15 h à 16 h et de 20 h à 21 h et le vendredi de 20 h à 21 h. Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Madame JESTIN (séances de l'après-midi) ou Madame MAUPAS (séances du soir).

\*\*\*\*\*

### Kig-ha-farz Solidarité de la S.N.S.M.

Organisé au profit de la société nationale de sauvetage en mer, le Kig-ha-farz a connu un vif succès puisque 180 convives étaient présents et que l'on du même refuser de nombreuses inscriptions par manque de place !

Cette forte participation marque une nouvelle fois l'esprit de solidarité des Conquétois. Toutes les catégories sociales étaient représentées, marin-pêcheurs, agriculteurs, citadins.

De nombreuses personnalités y participaient, parmi lesquelles : le Contre-Amiral LE BORGNE, délégué départemental de la S.N.S.M. à BREST ; M. QUERE conseiller technique de la S.N.S.M. ; M. LE CALVEZ, président de la station du CONQUET ; M. LE BORGNE, maire du CONQUET, M. LAE, recteur du CONQUET, M. de KERBAUZON, maire de TREBABU ; M. HERRY, maire de Locmaria-Plouzané ; M. Marcel RIOU, patron du canot de sauvetage ; M. ARZEL, syndic des gens de mer ; M. MINGANT, chef de la brigade de gendarmerie du CONQUET.

Une brillante soirée qui doit une grosse partie de son succès au travail d'une équipe de bénévoles animée par Thérèse UGUEN, responsable de la préparation de l'excellent Kig-ha-farz.

Il convient ici de les remercier au nom des membres de la S.N.S.M.

SCOUTS MARINSDe babord à Tribord

Voici quelque petites nouvelles fraîches de nos scouts marins à l'aube de cette nouvelle saison d'été.

Une réunion très sympathique s'est tenue en Mars à la salle omnisports groupant tous les scouts et leurs parents. Soirée au cours de laquelle ont été présentés les films et diapos du camp de l'été dernier. Ary KEROUANTON, notre compatriote, s'était déplacé pour venir exposer aux parents les buts de S.D.F., service qui est en quelque sorte le "Club des supporters" des scouts.

Certains parents ont pris dès ce soir là des responsabilités, nous les en remercions.

Depuis Pâques l'activité essentielle a été tournée vers la préparation des bateaux qui sont déjà sur l'eau, reconnaissables, bleu marine, frappés sur la coque de l'insigne Scout. Tous les samedis navigation entre LE CONQUET et Saint-Mathieu par bordées de 5 ou 6. "Hisse la voile, borde ton écoute, remonte au vent" etc... autant d'expressions qui sont maintenant bien familières à nos jeunes scouts.

Grand projet pour la fin de l'été : le grand camp. Il s'agira d'un camp sur l'eau itinérant avec 2 bateaux prêtés par la marine nationale (des loups de mer) et nos 2 caravelles, le Peder Mor assurant la sécurité. Etape tous les jours dans un petit port de la rade de Brest, Lanterlach, Roscanvel, l'Hopital Camfrout, Landevennec et Port Launay.

Du 26 Août au 6 septembre on ne s'ennuiera pas ni à bord, ni à terre dans la rade... La journée des parents est prévue le 30 août à Landevennec probablement..

A noter sur vos tablettes que le Fest-Noz annuel des scouts aura lieu le samedi 8 Août sur la place de l'Eglise. Toute la population est bien sûr cordialement invitée à venir nous soutenir dans la joie, la bonne humeur, les danses bretonnes etc...

Les félicitations particulières à nos trois candidats au brevet de Patron d'embarcation qui ont passé avec succès cet examen de navigation assez difficile (Permis B) Il s'agit d'Alain, Sylvain et Jean-Luc.

Une nouvelle recrue toute récente, Michel est venue grossir nos effectifs. Bienvenue à toi dans la flotille ! Cela porte à 17 l'effectif de nos garçons. Nous accepterions éventuellement 2 ou 3 mousses (10 - 14 ans) avant le camp d'été. De nouvelles inscriptions pourront se faire à la rentrée de septembre dans la mesure des places disponibles.

Un nouveau local vien de nous être prêté par une famille de pêcheurs du CONQUET qu'elle trouve ici l'expression ~~les plus chaleureux~~ de nos remerciements les plus chaleureux. Ainsi nous abandonnerons prochainement la salle omnisports. qui jusqu'à ce jour nous a bien dépannée - Merci Monsieur le Maire.

Bon vent à vous tous pour cet été.

\*\*\*\*\*

...



Organismes et personnes chargés du sauvetage en mer

- Cross iroise basé à Camaret, veille 24 h sur 24 tél. : 27 90 90
- Président de la S.N.S.M. LE CONQUET (Monsieur LE CALVEZ) tél. : 89 03 38
- Gendarmerie LE CONQUET 24 h sur 24 tél. : 89 00 13
- Affaires maritimes LE CONQUET (8 h - 12 h) ( 13 h 30 - 18 h) sauf le samedi tél. : 89 00 05
- Affaires maritimes en dehors heures de bureau tél. : 89 03 76
- Patron de canot de sauvetage LE CONQUET ( 1er équipage RIOU Marcel) tél. : 89 04 08
- " " " " 2ème " MAREC Louis tél. : 89 01 67
- Patron vedette de sauvetage "Brest les Abers" (1er équipage VAILLANT A. tél. : 89 07 72
- " " " " " 2ème équipage LE DREVES F. tél. : 89 06 31
- " " " " " 3ème équipage Mr POLARD M. tél. : 89 04 36
- Sémaphore de la pointe St-Mathieu 24 h sur 24 tél. : 89 01 59
- Plongeur sauveteur: Monsieur GELEBART tél. : 89 02 77
- Saison estivale S.N.S.M. juillet et août
  - zodiac et pop pointe ste barbe tél. : 89 01 99
  - poste de secours le trez-hir tél. : 48 31 83

2 sauveteurs SNSM détachés à la station du CONQUET, assurent une permanence de 09.00/12.00 et 14.00/19.00, de nuit, les contacter à l'ancienne gendarmerie et seront prêts à répondre à toute alerte le long des plages de St-Mathieu à la pointe d'Illien.

\*\*\*\*\*

Recommandations sur la sécurité et la pratique de la planche à voile

La planche à voile n'est ni une embarcation, ni un engin de plage.

Zone de navigation :

- a) à l'intérieur de la zone des 300 mètres, les planches à voile ne doivent pas dépasser la vitesse de 5 noeuds. Elles ne doivent pas gêner la navigation ni les baigneurs

- b) les planches à voile peuvent naviguer dans une limite de distance de 1 mille d'un rivage accessible. Au delà de cette distance, les planches ne peuvent naviguer, isolément ou en groupe, qu'avec un accompagnement approprié (embarcation). Elles appliquent la réglementation prescrite aux voiliers pour prévenir les abordages.

Conditions et matériel de sécurité :

La planche doit être insubmersible, le gréement doit flotter. La planche doit posséder à l'extrême avant un dispositif de remorquage. La voile doit comporter des fenêtres assurant une bonne visibilité à l'utilisateur. Le villeplanchiste doit avoir à bord un petit cordage de secours.

Habillement :

Un vêtement isothermique couvrant au moins la moitié du corps doit être porté :

- quand la température de l'eau est inférieure à 18°,
- dans tous les cas quand les planches naviguent à plus de 1 mille de terre.

Les villeplanchistes prudents ont tendance de plus en plus à s'équiper d'un harnais sur lequel il est possible de loger au moins 3 fusées de détresse.

Recommandations locales :

Evitez de pratiquer cette activité dans les ports, dans les zones à forts courants (pointe de Kermorvan, pointe de Penzer), méfiez-vous des vents de terre (vents d'est - sud est - sud)

Yoga

Toutes personnes intéressées par la pratique du yoga pour la saison 31 - 82 homme ou femme et sans limite d'âge peuvent dès à présent s'inscrire auprès de Madame LE GOFF Nicole Kérandiou LE CONQUET tél. 39 03 93

---

INFORMATIONS DIVERSES  
\*\*\*\*\*

Sécurité sociale

Du 29 juin 1981 au 10 septembre 1981 les permanences "sécurité sociale" n'auront lieu qu'un mercredi sur deux soit :

mercredi : 8 juillet 1981  
mercredi : 27 juillet 1981  
mercredi : 5 août 1981  
mercredi : 19 août 1981  
mercredi 2 septembre 1981

Manifestations pour la saison estivale

5 juillet : Kermesse A.S.C.	7 août : concert - fest-noz volley
11 juillet : Fest-Noz jumelage	8 août : fest-noz scout
12 juillet : kermesse A.E.P.	9 août : kermesse 3ème âge
13 juillet : bal comité des loisirs	15 août : Concert rugby
19 juillet : volley-ball lochrist	16 août : volley-ball LE CONQUET
19 juillet : triskell 21 h Eglise	
22 juillet : Morallès Cirque	5 septembre : fest-noz Lochrist

Aides Familiales

Pour tous renseignements concernant les aides familiales s'adresser désormais à Madame LOAËC Nicole rue Milin Avel LE CONQUET tél. 39 06 58. Elle remplace Madame MARPC qui, après s'être dévouée plusieurs années désire s'arrêter.

Nous lui disons un grand merci pour tout ce qu'elle a fait durant son bénévolat. Merci aussi à Madame LOAËC qui accepte de prendre sa place.

Coorespondance du télégramme

En raison du prochain départ de Monsieur BACLET, Monsieur et Madame LE VEN Alain assureront la correspondance du télégramme à partir du 1er juillet. Les articles seront à déposer soit en mairie soit au domicile : 1 rue Pierre Loti.

Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères prend son service d'été à partir du lundi 22 juin et ce jusqu'au samedi 5 septembre 1981. le camion passera donc le mardi, jeudi et samedi.

Nous rappelons également que le ramassage de la ferraille a lieu le deuxième jeudi de chaque mois.

Projet de servitude de passage des piétons sur le littoral

## ENQUETE PUBLIQUE

\*\*\*\*\*

## Avis d'enquête

Le public est prévenu qu'une enquête publique sera ouverte du mardi 30 juin 1981 au mercredi 22 juillet 1981 inclusivement à la mairie du CONQUET sur le projet susvisé en application d'un arrêté préfectoral du 1er juin 1981 et conformément aux dispositions du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, 2ème partie, titre 1er, chapitre 1er, section 1.

Les intéressés pourront, pendant ce temps, prendre connaissance du dossier à la mairie du CONQUET, tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h (samedi, dimanche et jours fériés exceptés), consigner leurs observations sur les registres ouverts à cet effet, ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur recevra les observations sur ce projet, au même lieu, de 14 h à 17 h, les lundi 20 juillet 1981, mardi 21 juillet 1981 et mercredi 22 juillet 1981.

Monsieur Guy DROGOU, demeurant à Toul-an-Dour, PLOUZANE, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport dans lequel le commissaire-enquêteur énonce ses conclusions sera déposée :

- à la mairie du CONQUET ;
- à la Sous-Préfecture ;
- et à la Préfecture.

Les personnes concernées désirant prendre connaissance de ce rapport devront en exprimer la demande auprès de Monsieur le Préfet du Finistère.

ETAT CIVILNAISSANCE

VANESSA CALVARIAN 2 RUE PONCELIN NÉE LE 25 MAI 1961  
VIRGINE CAM 23 RUE DE LA TOUR D'Auvergne NÉE LE 19 JUIN 1961

MARIAGE

PHILIPPE KERQUANTON, REPRÉSENTANT, PRESQU'ILE DE KERMORVAN, LE CONQUET ET  
MARIE CHRISTINE JOSSET, COIFFEUSE, 8 RUE TARTU BREST

PIERRE GUENE AGRICULTEUR, CHATEAU EN PLOUARZEL ET  
MARCELLE MIREILLE SALLOT, VENDEUSE, 7 RUE AMIRAL GUÉPRATTE LE CONQUET

JEAN MARIE NEDELEC ÉTUDIANT, 1 CLAS CÉGÉDUR LE MOLLARD À RIVE DE GIER (LOIRE)  
CORINNE YVONNE HARBONVILLE, ÉTUDIANTE, 14 RUE STE GENEVIÈVE LE CONQUET

DECEZS

ANDRÉ FRANÇOIS YVES MARIE GEFROY, COIFFEUR, 56 ANS, 10 RUE DE VERDUN DCD LE 16/04/81  
HERVELIN BALCON, RETRAITÉE, 66 ANS, 13 RUE GEORGES CLÉMENTEAU, DCD LE 22/04/81  
FRANÇOISE ALICE FOJEST, PÉSSIONNÉE DE L'ARMÉE, 76 ANS 23 RUE PONCELIN, DCD LE 10/05/81  
MARIE YVONNE GUILLERT ÉP KERUEIS, RETRAITÉE AGRICOLE, 80 ANS, KÉRINOÙ, DCD LE 18 /06/81

## QUELQUES NOTES SUR LES PHARES ANCIENS OUESSANT? SAINT MATHIEU

En 1650, les navigateurs cherchant la nuit les atterrages de Brest n'avaient à leur disposition qu'un feu à la pointe nord de Ouessant et trois feux sur la côte de Cornouaille (Sud du goulet).

Ces signaux allumés épisodiquement, en particulier quand une escadre ou un convoi étaient attendus, n'étaient que de simples feux de bois entretenus dans des massifs de pierres sèches de six pieds carrés de base pour trois pieds de hauteur. Ils étaient bien sûr très faciles à confondre avec d'autres foyers allumés par des paysans de la côte pour brûler des mauvaises herbes ou des taillis.

### OUESSANT

Ce mode de repérage trop rudimentaire ne pouvant suffire à la sécurité d'une grande armée navale, Vauban fit construire en 1695 à la pointe nord-ouest de Ouessant une tour ronde de 24m de haut avec escalier extérieur accolé, surmontée d'une tourelle de 4,50m sur 3,50m. Sur cette sorte de petit donjon reposait un réchaud de deux pieds de haut destiné à contenir la matière combustible : du charbon de terre.

En 1776, ce feu n'était encore allumé que pendant huit mois de l'année mais sur les observations faites par l'amiral Thévenard, "ce phare utile à tout le commerce de l'Europe fut allumé aussi l'année suivante pendant les quatre mois d'été, ne convenant pas à la dignité d'une grande nation d'épargner des frais modiques.

A cette même époque l'utilisation des lampes à réverbères alimentées à l'huile remplaça celle du charbon.

### SAINT-MATHIEU

Pour les mêmes raisons l'amirauté fit établir en 1694 un feu sur la tour de l'abbaye de St Mathieu. L'huile d'olive était le combustible choisi mais au premier essai les lampes de verres fabriquées à la verrerie de Carhais s'avèrent de mauvaise qualité et il fallut en commander d'autres.

1712.. Divers documents nous indiquent que le fanal ne peut être allumé que fort rarement faute d'huile d'olive trop chère. On ne peut le servir d'huile de poisson parce qu'elle fait une fumée si épaisse qu'elle graisse le fanal et l'obscurcit en sorte que le feu qui y est allumé ne se voit plus du tout au dehors. Toujours sur les conseils de Thévenard la lanterne est transformée en 1771 pour recevoir des lampes à réverbères fonctionnant à l'huile mixtionnée (mélange d'huile d'olive, de spermaceti de baleine, et de rabette). Les petites vitres de neuf pouces sont remplacées par des carreaux de verre plus grands car les plombs bâtis et treillages des précédentes interceptaient tellement la lumière que le phare était le plus souvent nul pour les navigateurs.

En 1812 un courrier échangé entre le sous-préfet de Brest, baron de l'empire et le Maire du Conquet nous apprend que le fanal de St Mathieu sur la tour de l'abbaye se compose de 60 lampes à réflecteurs paraboliques - qui ont besoin d'être étamées - que neuf carreaux manquent à la lanterne et que quinze autres sont fêlés. En outre il pleut dans le phare par un vice du chapeau de la girouette et les chassis sont en mauvais état.

Tout ces défauts ont conduit l'administration à édifier l'actuel phare qui fut allumé en 1835. Malheureusement un aveuglement incompréhensible a conduit les ingénieurs à raser une partie de la tour et à détruire le transept de l'église et son chevet pour y inclure la base de leur tour.

### LES AUTRES PHARES ET BALISES ....

KERMORVAN. Le phare a été construit en 1846.

Les PIERRES NOIRES. Le phares a été allumé en 1871. Pour son histoire lire " Feux de mer" de Louis de Cunff.

La GRANDE VINOTIERE : en 1852, une délibération du conseil municipal de CONQUET réclame

l'implantation d'une balise sur la grande vinotière.

Depuis six mois à peine dit le maire, trois navires chargés de marchandises de valeur ont touché sur cet écueil invisible par temps brumeux... il serait urgent, ajoute-t-il dans l'intérêt de l'humanité et du commerce de placer sur ce danger une marque quelconque.

.../...

..../...

Le jeudi 9 Janvier 1896, la balise souhaitée ayant été enfin construite, on peut lire dans " la Dépêche de Brest " : les navigateurs sont informés que la tourelle en maçonnerie établie sur la Grande Vinotière vient d'être renversée par le steamer "Nantes-Bordeaux " de la compagnie des vapeurs à Hélice de Dunkerque, lequel est entré à Brest pour se faire refaire une étrave ....

Sources : Archives de l'Amirauté . Brest  
Mémoires de l'Amiral Thévenard.  
Archives municipales le CONQUET  
Journal " La Dépêche ".

J.P CLOCHON

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---